



Guide de réalisation pour les
établissements participants
2018

Le programme des bourses d'études en SIG d'Esri Canada fournit des logiciels, des livres, la formation, le financement et d'autres avantages aux étudiants à travers le Canada. Chaque établissement d'enseignement participant peut utiliser un processus et des critères de sélection qui reflètent la nature de leur programme de SIG afin de proposer un candidat. Le candidat doit avoir soumis les livrables requis avant d'être confirmé en tant que récipiendaire par Esri Canada, à savoir, une affiche et un rapport démontrant un projet spécial, un travail de laboratoire, ou des recherches intéressantes effectuées dans un contexte précis.

Le présent guide de réalisation a été conçu pour répondre aux questions concernant le programme de bourses d'études en SIG d'Esri Canada que vous pourriez avoir en tant qu'instructeur de SIG ou personne contact dans un établissement participant.

Dernière mise à jour : le 31 octobre 2017

Table des matières :	Page
Informations générales	3
1. Comment est le récipiendaire du prix sélectionné?	3
2. Quels sont les critères généraux?	3
3. Est-ce que le prix peut être divisé entre plusieurs étudiants?	3
4. Que faut-il faire une fois que nous avons sélectionné un lauréat?	3
5. Quelle est la date limite pour soumettre les détails de notre récipiendaire?	4
6. Quelles informations doivent être soumises?	4
7. Est-ce un programme récurrent?	5
8. Quels sont les documents livrables que les récipiendaires doivent soumettre?	5
9. Quelles sont les coordonnées de la coordinatrice des bourses d'études?	5
10. Y a-t-il un site Web pour le programme de bourses d'études?	6
Les détails du prix.....	6
11. Qu'offre le programme?	6
12. Comment est-ce que le versement sera payé?	6
13. Quels sont les logiciels inclus?	6
14. Quels sont les livres inclus?	7
15. Pouvez-vous donner davantage de renseignements sur le site Esri Training?	7
16. Que comprend la formation magistrale?	7
17. L'étudiant peut-il profiter du soutien technique pour ses logiciels?	7
18. Quand est-ce que l'étudiant sélectionné recevra son prix?	7



Informations générales

1. Comment est le récipiendaire du prix sélectionné?

R: Chaque établissement participant est responsable de la sélection de leur propre candidat. La faculté peut employer n'importe quels critères jugés appropriés pour leur établissement, à condition que les critères généraux soient remplis. Le processus de sélection peut se faire parmi tous les élèves dans une cohorte ou peut nécessiter que les étudiants intéressés fassent une demande.

Le candidat sera confirmé en tant que récipiendaire de la bourse d'études une fois que tous les informations et les documents, y compris les documents livrables, ont été reçus par la coordinatrice des bourses d'études à Esri Canada (pour ses coordonnées, voir la question 9). Voir ci-dessous pour la liste des informations et documents nécessaires (question 6) et les livrables requis (question 8).

2. Quels sont les critères généraux?

R: Esri Canada exige que les lauréats répondent aux critères suivants:

- Minimum de B + ou l'équivalent en moyenne générale
- Doit avoir complété des travaux de cours et / ou de recherche en utilisant la technologie Esri

Veillez contacter la coordinatrice des bourses d'études si vous avez des questions sur la façon dont ces critères devraient être appliqués.

Bien que non requis, il est recommandé que tous les établissements participants comprennent également une affiche dans leurs critères de sélection afin qu'elle puisse être soumise à Esri Canada avec les autres informations requises. Cela nous permettra de confirmer immédiatement le candidat en tant que récipiendaire de la bourse d'études.

3. Est-ce que le prix peut être divisé entre plusieurs étudiants?

R: Non, seulement un étudiant peut être accordé la bourse d'études en SIG d'Esri Canada par établissement participant, par an.

Toutefois, les institutions peuvent choisir de diviser le versement unique parmi plusieurs étudiants. Un étudiant ne recevant que du financement sera désigné comme bénéficiaire d'un Prix d'excellence aux études supérieures en SIG d'Esri Canada. Les établissements participants qui souhaitent diviser leur versement unique doivent communiquer avec la coordinatrice des bourses d'études *avant de proposer leur candidat* pour la bourse d'études.

4. Que faut-il faire une fois que nous avons sélectionné un lauréat?

R: Il y a deux parties qui doivent être notifiées: la coordinatrice des bourses d'études à Esri Canada (voir ci-dessous, question 9, pour les coordonnées), et le candidat proposé.

Votre personne-contact pour la bourse d'études ou son délégué doit remplir le formulaire de présentation de candidature en ligne avant la fin de la période de mise en candidature. **Le formulaire sera disponible via le portail Web des bourses d'études lorsque vous êtes connecté. Veuillez contacter la coordinatrice des bourses d'études pour obtenir les identifiants de connexion pour votre établissement d'enseignement.**

Voir la liste des champs obligatoires (question 6) et les dates de la période de mise en candidature (question 5) ci-dessous.

Peu après que le formulaire a été rempli, la coordonnatrice des bourses d'études enverra un courriel au candidat pour l'informer qu'il ou elle a été sélectionné(e) et pour lui fournir des informations sur le prix ainsi que ses informations de connexion pour le portail Web des bourses d'études d'Esri Canada. Si les livrables requis n'ont pas été soumis avec le formulaire de mise en candidature, le candidat serait informé qu'il doit soumettre les documents avant de recevoir la bourse d'études.

La personne-contact peut également choisir de notifier ou de féliciter le candidat elle-même.

5. **Quelle est la date limite pour soumettre les détails de notre récipiendaire?**

R: La période de mise en candidature est **du 1 février au 2 avril 2018**. Les établissements participants peuvent proposer leurs candidats à tout moment pendant cette période.

*Si vous n'êtes pas en mesure de proposer un candidat avant la fin de la période de mise en candidature, vous devriez communiquer avec la coordonnatrice des bourses d'études à Esri Canada dès que possible pour demander une prolongation. **Aucune candidature ne sera acceptée après le 1er juin 2018.** Tout établissement participant qui ne parvient pas à proposer un candidat avant le 1er juin perdra sa bourse pour 2018.*

6. **Quelles informations doivent être soumises?**

R: Les informations suivantes sont requises :

- Le titre de l'étudiant (M., Mme.)
- Le nom et prénom de l'étudiant
- L'adresse postale de l'étudiant, y compris le numéro d'appartement, si applicable (doit être une adresse résidentielle et non pas une adresse de collège / université)
- Le numéro de téléphone de l'étudiant
- L'adresse électronique de l'étudiant
- L'établissement d'enseignement
- Le nom du département ou de la faculté
- Le programme d'inscription
- L'année que l'étudiant prévoit obtenir son diplôme
- La session d'achèvement prévue (automne, hiver, printemps/été)

Les informations suivantes sont optionnelles :

- Le nom préféré de l'étudiant
- **Un adresse électronique secondaire de l'étudiant**
- Le numéro d'étudiant
- Le nom du superviseur, s'il y a lieu

Si vous ne voulez pas ou ne pouvez pas partager ce type d'information, vous pouvez demander au candidat de fournir les informations requises.

En plus des informations énumérées ci-dessus, quatre documents doivent être soumis avant que le prix ne soit traité. Tous les documents doivent être soumis par voie électronique via le lien de demande de fichier donné dans le formulaire. Des copies papier ne sont pas nécessaires.

- Curriculum vitae
- Relevé de notes
- Affiche (document requis pour que le candidat soit confirmé)
- Rapport (document requis pour que le candidat soit confirmé)

Toutes autres informations ou documents recueillis auprès du candidat dans le cadre du processus de sélection peut également être soumis via le lien de demande de fichier.

Notez que le candidat ne serait pas confirmé en tant que récipiendaire de la bourse d'études jusqu'à ce que toutes les informations des champs obligatoires et tous les documents soient reçus.

7. Est-ce un programme récurrent?

R: Le programme de bourses d'études en SIG d'Esri Canada est un programme en cours. Une décision est prise chaque année par Esri Canada concernant les établissements d'enseignement participants et les composants de la bourse, y inclus l'attribution financière fournie.

Pour pouvoir continuer dans le programme de bourses d'études d'Esri Canada, chaque établissement participant doit sélectionner un(e) récipiendaire approprié(e) et veiller à ce que l'étudiant soumet les documents livrables énoncés ci-dessous.

8. Quels sont les documents livrables que les récipiendaires doivent soumettre?

R: Chaque récipiendaire doit soumettre une affiche et un rapport démontrant un projet spécial, un travail de laboratoire, ou des recherches intéressantes effectué dans un contexte précis (par exemple, la promotion de l'éducation, la protection de l'environnement, l'intervention en cas de catastrophe, l'urbanisme, les affaires, l'ingénierie ou les sciences sociales, entre autres), ainsi que les résultats. L'utilisation du logiciel ArcGIS d'Esri doit être au cœur du travail. Les informations sur le format requis sont disponibles en ligne sur le portail Web des bourses d'études et peuvent être demandé de la coordinatrice des bourses d'études.

L'affiche et le rapport doivent être reçus avant le 1^{er} juin. Un candidat ne serait pas confirmé en tant que récipiendaire de la bourse d'études et le prix ne serait pas traité jusqu'à ce que ces documents soient reçus. Les demandes d'exceptions ou de prolongation seront examinées au cas par cas. Si un candidat n'a pas soumis les livrables requis ET n'a pas obtenu une prolongation avant le 1^{er} juin, il perdra sa bourse d'études.

Les candidats peuvent également soumettre un Story Map en plus des autres livrables ou à la place d'un rapport.

9. Quelles sont les coordonnées de la coordinatrice des bourses d'études?

R: Les questions concernant le programme et les informations du récipiendaire peuvent être adressées à Dr. Krista Amolins.

Esri Canada Limited
12 Concorde Place, Suite 900
Toronto, Ontario, M3C 3R8

Courriel: kamolins@esri.ca
Téléphone: 647-943-1812
Fax: 416-441-6838

Vous êtes priés de l'aviser dès que possible si la personne-contact de votre établissement a changé, ou si leurs coordonnées (courriel, numéro de téléphone, adresse postale) ont changé.

10. Y at-il un site Web pour le programme de bourses d'études?

R: Oui. Le portail Web des bourses d'études en SIG d'Esri Canada contient des profils des récipiendaires et des informations sur les établissements participants, ainsi que des informations sur le programme de bourses d'études et le Prix Esri Young Scholar.

Veillez communiquer avec la coordinatrice des bourses d'études afin d'obtenir les informations de connexion pour votre établissement, qui vous permettra de modifier le profil de votre établissement. Ce guide de réalisation est également disponible via le portail Web.

Les détails du prix

11. Qu'offre le programme?

R: Le programme accorde une bourse (en argent) en un seul versement à l'étudiant qui a été choisi. Il comprend également des logiciels, des livres, l'accès aux cours d'auto-formation en ligne par moyen du site Esri Training, des formations magistrales offertes par Esri Canada et une inscription gratuite à l'une des conférences des utilisateurs d'Esri Canada.

12. Comment est-ce que le versement sera payé?

R: Dans la plupart des cas, un chèque sera envoyé directement à l'étudiant.

Veillez communiquer avec la coordinatrice des bourses d'études pour prendre d'autres dispositions. Les options sont :

- Chèque à l'ordre de l'étudiant, mais posté à l'établissement pour être remis lors d'une cérémonie de remise des prix.
- Chèque à l'ordre de l'étudiant, mais posté à l'établissement et retenu jusqu'à ce que l'étudiant soumette les documents livrables requis.
- Chèque à l'ordre de et envoyé à l'établissement, à être versé à l'étudiant par l'établissement.

13. Quels sont les logiciels inclus?

R: Chaque récipiendaire de bourse d'études recevra une licence perpétuelle du logiciel ArcGIS d'Esri, pour fins d'éducation et de recherche uniquement, ce qui comprend :

- Le logiciel ArcGIS for Desktop Advanced monoposte
- Les modules d'extension d'ArcGIS for Desktop monoposte :
 - ArcGIS Spatial Analyst,
 - ArcGIS 3D Analyst,
 - ArcGIS Geostatistical Analyst,
 - ArcGIS Network Analyst,
 - ArcGIS Publisher;

- Un abonnement d'un (1) an à ArcGIS Online (comprend 100 crédits de service et un compte d'utilisateur désigné)
- L'entretien de logiciel pour un an (fournit le soutien technique, les mises à jour de logiciel et l'accès illimité aux cours auto-formation qui se trouvent sur le site Esri Training)

De plus, chaque récipiendaire de bourse d'études recevra un abonnement d'un (1) an au programme des développeurs ArcGIS (ADP) niveau Professional, qui comprend ArcGIS Entreprise à des fins de développement ainsi que Esri CityEngine.

Les récipiendaires auront besoin de, ou devront créer, un compte Esri pour se servir du site My Esri d'où ils pourront télécharger les logiciels et obtenir les codes d'autorisation.

14. Quels sont les livres inclus?

R: Les trois livres suivants publiés par Esri Press sont offerts dans le cadre du programme :

- Python Scripting for ArcGIS
- Getting to Know Web GIS
- The Esri Guide to GIS Analysis, Volume 3

Les livres seront expédiés à l'adresse de l'étudiant.

15. Pouvez-vous donner davantage de renseignements sur le site Esri Training?

R: Le site Esri Training a été lancé en Août 2016. Il fournit un catalogue consultable des ressources dans différents formats, y compris les livres de Esri Press, les cours auto-formation en ligne, les leçons SpatialLABS et les MOOCs (cours en ligne ouvert à tous). Certaines ressources sont disponibles gratuitement ou simplement besoin d'un compte ArcGIS Online.

Un accès illimité à tous les ressources d'apprentissage en ligne, tels que les cours auto-formation qui se trouvait sur Esri Virtual Campus, est inclus dans le programme d'entretien de logiciel. La bourse d'études comprend un abonnement d'un an au programme d'entretien de logiciel.

16. Que comprend la formation magistrale?

R: Deux cours de formation standard dirigés par un instructeur d'Esri Canada sont inclus dans le prix de la bourse. Ces cours seront offerts, soit dans un centre de formation d'Esri Canada, soit en ligne via la classe virtuelle d'Esri Canada. Le récipiendaire aurait droit à choisir ses cours.

Les étudiants doivent suivre les cours de formation avant que la période de mise en candidature est ouvert pour les prochaines bourses d'études, c'est-à-dire, avant le 1^{er} février 2019 sauf si des dispositions sont prises avec la coordinatrice des bourses d'études avant cette date.

17. L'étudiant peut-il profiter du soutien technique pour ses logiciels?

R: Oui. L'entretien du logiciel comprend une assistance par téléphone ou par courriel durant un an. Une aide en libre-service sur les sites esri.ca/support, support.esri.com, My Esri et le planificateur de cours d'Esri Canada sont également accessibles.

18. Quand est-ce que l'étudiant sélectionné recevra son prix?

R: Dans tous les cas, la coordinatrice des bourses d'études d'Esri Canada enverra un courriel de notification au candidat et à la personne-contact de l'établissement participant peu après que le formulaire de présentation de candidature a été remplie.

Si les livrables requis ont été inclus dans la soumission de candidature ainsi que tous les autres informations et documents requis, le candidat serait immédiatement confirmé en tant que récipiendaire de la bourse d'études et le traitement du prix commencera dans les 5 jours ouvrables suivant la soumission.

Si des informations, documents ou livrables ont été omis de la soumission de candidature, ce serait indiqué dans le courriel de notification. Le candidat sera demandé de fournir l'élément(s) manquant(s) le plus tôt possible et sera informé que le prix ne serait pas traité jusqu'à ce que l'élément(s) soi(en)t reçu par la coordinatrice des bourses d'études. Il sera aussi informé que, s'il ne le(s) fourni(s) pas avant le 1^{er} juin et n'a pas obtenu une prolongation de la coordinatrice des bourses d'études, il perdra sa bourse d'études.

Il peut prendre de 5 à 10 jours ouvrables supplémentaires, ou plus, pour compléter le traitement de la commande du logiciel, des livres et du chèque. Nous apprécions votre patience en cas de retards intempestifs. Toutes questions concernant le processus peuvent être envoyés à la coordonnatrice des bourses d'études (kamolins@esri.ca).